Les relations commerciales de la Belgique avec la

POLOGNE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be

Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1 La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché polonais 2
1.1 Exportations 2
1.2 Importations 3

2 La position de la Pologne comparée à celle des pays voisins (2018) 4

3 Relations commerciales bilatérales 5
3.1 Échanges de marchandises 5
3.1.1 Exportations 7
3.1.2 Importations 9
3.1.3 Évolution de la balance des biens à l'issue des 3 premiers mois de 2019 11
3.2 Échanges de services 12
3.2.1 Exportations 13
3.2.2 Importations 14
3.2.3 Évolution de la balance des services à l'issue des 3 premiers mois de 2019 15

4 Quelques indicateurs économiques de la Pologne 16

5 Notes méthodologiques 17
5.1 Concepts 17
5.2 Indice des prix à l'importation et à l'exportation 18

6 Sources 19

7 Contacts 19

1 La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché polonais

1.1 Exportations

Les exportations européennes (UE-28) à destination de la Pologne se sont chiffrées à EUR 168.714,6 millions en 2018.

La **Belgique représentait 5,0% de ces exportations et se classait 6e pays européen exportateur de biens vers la Pologne**. L'Allemagne a pris la première place avec 37,5% tandis que les Pays-Bas occupait la deuxième place avec 9,0%. L'Italie a complété le podium avec 7,9%.

Les ventes européennes à destination de la Pologne ont progressé de 7,0% entre 2017 et 2018. Les exportations belges ont, quant à elles, augmenté de 4,1% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont progressé de 7,3% tandis que celles des Pays-Bas ont progressé de 8,0%. Les ventes de l'Italie ont progressé de 6,0%.

En 2018, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de Pologne moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement moins important de la Pologne.

Tableau 1 : Évolution des exportations à destination de la Pologne

En millions d'EUR		2017	2018	Variation en %	Part en %
1	**Allemagne**	59.001,1	63.327,0	7,3	37,5
2	**Pays-Bas**	14.067,0	15.185,7	8,0	9,0
3	**Italie**	12.650,3	13.403,8	6,0	7,9
…					
6	**Belgique**	8.138,1	8.469,9	4,1	5,0
…					
	Total UE-28	**157.635,5**	**168.714,6**	**7,0**	**100,0**

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-28) en provenance de la Pologne se sont chiffrées à EUR 169.954,6 millions en 2018.

La **Belgique représentait 2,8% de ces importations et se classait 11e pays de l'UE**. L'Allemagne a pris la première place avec 35,3% tandis que la République tchèque occupait la deuxième place avec 8,4%. Le Royaume-Uni a complété le podium avec 7,2%.

Les acquisitions européennes (UE-28) en provenance de la Pologne ont progressé de 7,3% entre 2017 et 2018. Les importations belges ont, quant à elles, progressé de 9,7% au cours de la même période.

Les importations allemandes ont progressé de 9,2% tandis que celles de la République tchèque ont progressé de 8,1%. Les achats du Royaume-Uni ont augmenté de 1,3%.

En 2018, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance de Pologne plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement plus important de la Pologne.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA POLOGNE

En millions d'EUR		2017	2018	Variation en %	Part en %
1	**Allemagne**	54.942,6	60.020,4	9,2	35,3
2	**République tchèque**	13.181,2	14.243,1	8,1	8,4
3	**Royaume-Uni**	12.026,9	12.178,8	1,3	7,2
…					
11	**Belgique**	4.296,9	4.715,3	9,7	2,8
…					
	Total UE-28	**158.342,5**	**169.954,6**	**7,3**	**100,0**

2 La position de la Pologne comparée à celle des pays voisins (2018)

Client →exportations belges

Fournisseur →importations belges

Intérêt manifesté pour le marché polonais

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 3.234 entreprises belges exportant vers la Pologne et 3.758 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2018, la Pologne a été le **8e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant l'Inde et derrière l'Espagne. Les **exportations** de la Belgique à destination de la Pologne se sont chiffrées à EUR 8.469,9 millions en 2018 contre un montant de EUR 8.138,1 millions en 2017, soit une augmentation de **4,1%**. Les exportations vers la Pologne ont représenté 2,2% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, la Pologne a pris la **18e** place en 2018, derrière Singapour et devant le Mexique. La Belgique a importé de la Pologne des marchandises pour un montant de EUR 4.715,3 millions en 2018 contre EUR 4.296,9 millions en 2017. Les **achats** belges en provenance de la Pologne ont, en d'autres termes, progressé de **9,7%**. Les importations en provenance de Pologne ont représenté 1,2% du total importé par la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec la Pologne de **2014 à 2018**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LA POLOGNE

En millions d'EUR	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations	6.208,4	6.682,0	7.152,1	8.138,1	8.469,9
Importations	3.693,8	3.758,8	3.856,1	4.296,9	4.715,3
Balance commerciale	2.514,6	2.923,2	3.296,0	3.841,2	3.754,6
Exportations : variation en %	8,3	7,6	7,0	13,8	4,1
Importations : variation en %	9,9	1,8	2,6	11,4	9,7

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et la Pologne est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2014, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et la Pologne présentait un excédent chiffré à EUR 2.514,6 millions.

En 2015, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 2.923,2 millions.

En 2016, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 3.296,0 millions.

En 2017, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 3.841,2 millions.

L'année dernière, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a réduit l'excédent qui s'est établi à EUR 3.754,6 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)

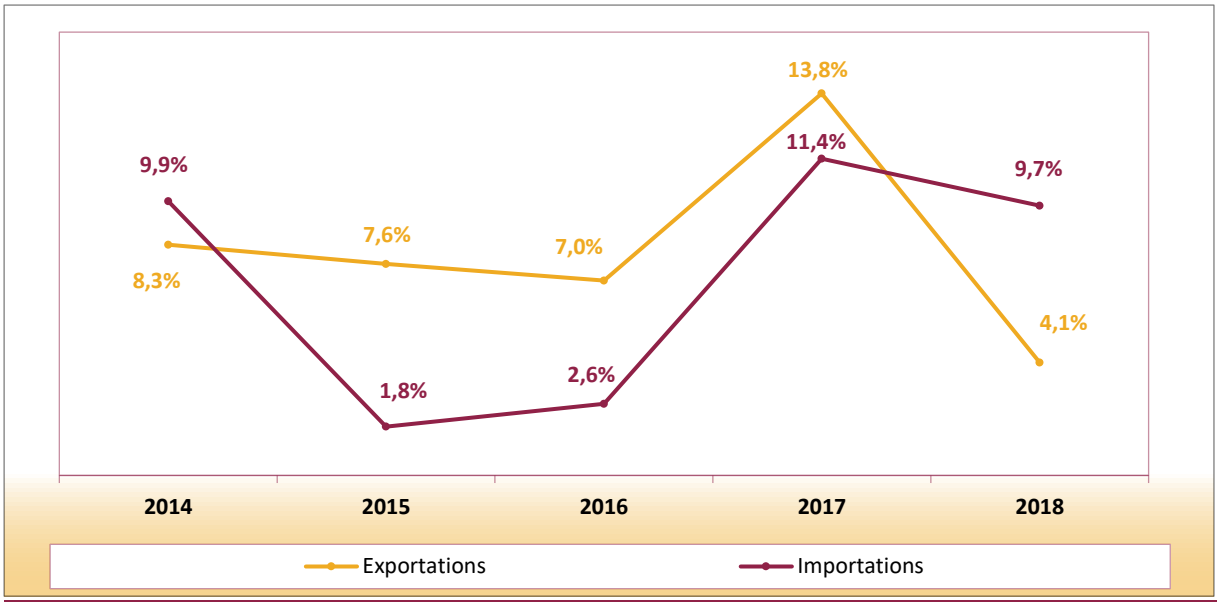

Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et la Pologne ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2014, les **exportations** belges à destination de la Pologne ont augmenté de 8,3%, en raison de la progression des ventes de matériel de transport. En 2015, elles étaient en hausse de 7,6%, parce que les ventes de matériel de transport ont crû. Pour ce qui est de l'année 2016, ces exportations totales ont enregistré une croissance de 7,0%, grâce aux ventes de matériel de transport en hausse. En 2017, elles ont crû de 13,8%, en raison de la croissance des ventes de produits chimiques. L'année dernière, les exportations totales belges vers la Pologne ont progressé de 4,1%.

En 2014, les **importations** belges en provenance de la Pologne ont augmenté de 9,9%, en raison de la progression des achats de produits minéraux. En 2015, elles étaient en hausse de 1,8%. Pour ce qui est de l'année 2016, ces importations totales ont enregistré une croissance de 2,6%. En 2017, elles ont crû de 11,4%, en raison de la croissance des acquisitions de produits chimiques. L'an dernier, les importations totales en provenance de la Pologne ont progressé de 9,7%, car les achats de machines et appareils ont augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2018, les deux premiers secteurs valaient plus de 30,0% des exportations de marchandises vers la Pologne. Le **matériel de transport,** premier secteur à l'exportation, a représenté 16,7% des ventes totales belges vers la Pologne, soit EUR 1.418,7 millions. La sous-section des « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes » totalisait EUR 884,2 millions.

Les **produits chimiques** ont pris la deuxième place avec une part de 16,6% et des ventes de EUR 1.407,7 millions. Ces ventes concernaient des « médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques » pour EUR 159,0 millions.

Les **matières plastiques**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 1.365,7 millions, soit une part de 16,1% du total exporté vers la Pologne. Les « matiéres plastiques et ouvrages en ces matiéres » ont généré EUR 1.220,8 millions.

Les exportations de **machines et appareils**, quatrième section, s'élevaient à EUR 1.158,3 millions et une part de 13,7% des exportations vers la Pologne. Les « réacteurs nucléaires, chaudiéres, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils » s'attribuent EUR 832,5 millions de cette catégorie.

Les ventes de **métaux communs** vers la Pologne atteignaient EUR 848,7 millions, soit une part de 10,0%. La sous-section des « produits laminés plats, en fer ou en aciers non-alliés » atteignait EUR 171,2 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **produits alimentaires** (5,2%), **produits du règne animal** (4,6%), **matières textiles** (4,0%), **instruments d'optique** (2,7%) et **chaussures, coiffures,…** (2,4%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE LA POLOGNE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018

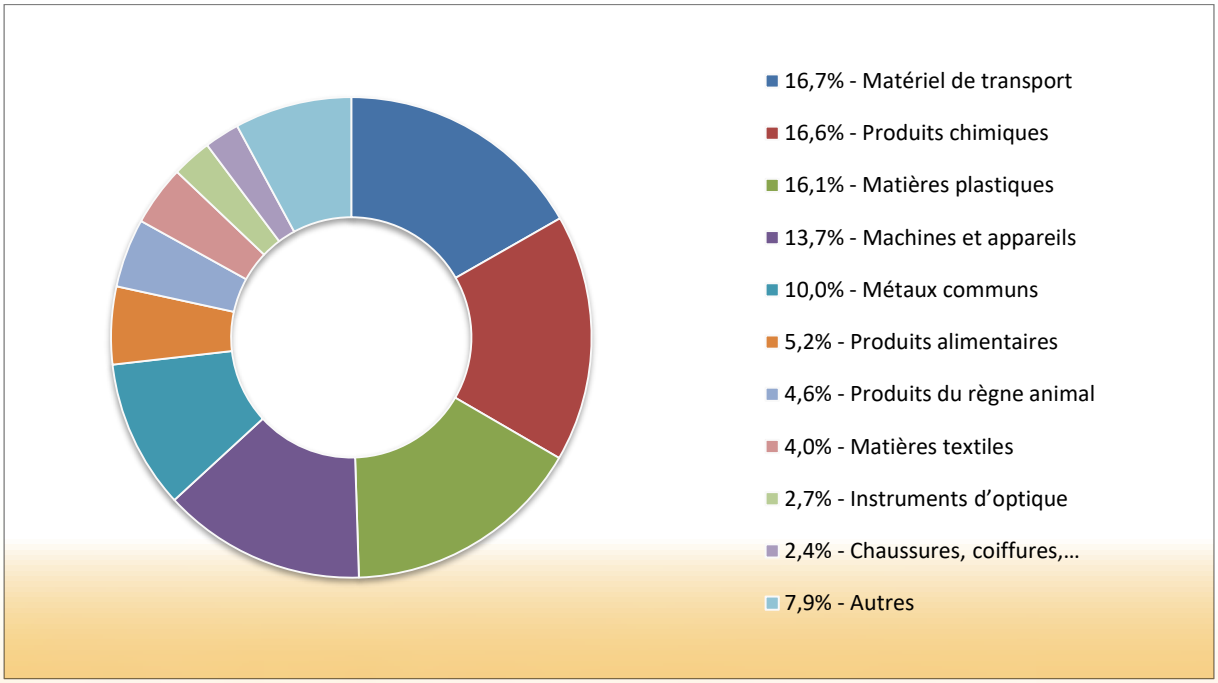

En 2018, les exportations de huit des dix plus importantes sections étaient en croissance. Les **matières plastiques** (+18,6%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Pologne ont le plus progressé en valeur (EUR +214,6 millions) en 2018. La sous-section des « matiéres plastiques et ouvrages en ces matiéres » a gagné EUR 208,7 millions en un an.

Les **métaux communs** (+14,1%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +104,7 millions). Les « fonte, fer et acier » ont généré EUR 103,0 millions supplémentaires en 2018.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +74,1 millions) est à attribuer à la section des **machines et appareils** (+6,8%). La sous-section des « réacteurs nucléaires, chaudiéres, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils » a engendré EUR 79,6 millions additionnels par rapport à 2017.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **matières textiles** (+13,1%), **produits alimentaires** (+6,0%), **matériel de transport** (+1,5%), **chaussures, coiffures,…** (+10,7%) et **produits du règne animal** (+5,2%).

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination de la Pologne diminuer. Les **produits chimiques** (-4,9%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Pologne ont le plus régressé en valeur (EUR -72,0 millions) en 2018. La sous-catégorie des « vaccins pour la médecine humaine » a perdu EUR 246,4 millions par rapport à 2017.

Les **instruments d'optique** (-10,4%) sont la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décru en valeur (EUR -26,2 millions). Les « instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire » ont engendré EUR 15,0 millions de moins en 2018.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA POLOGNE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018

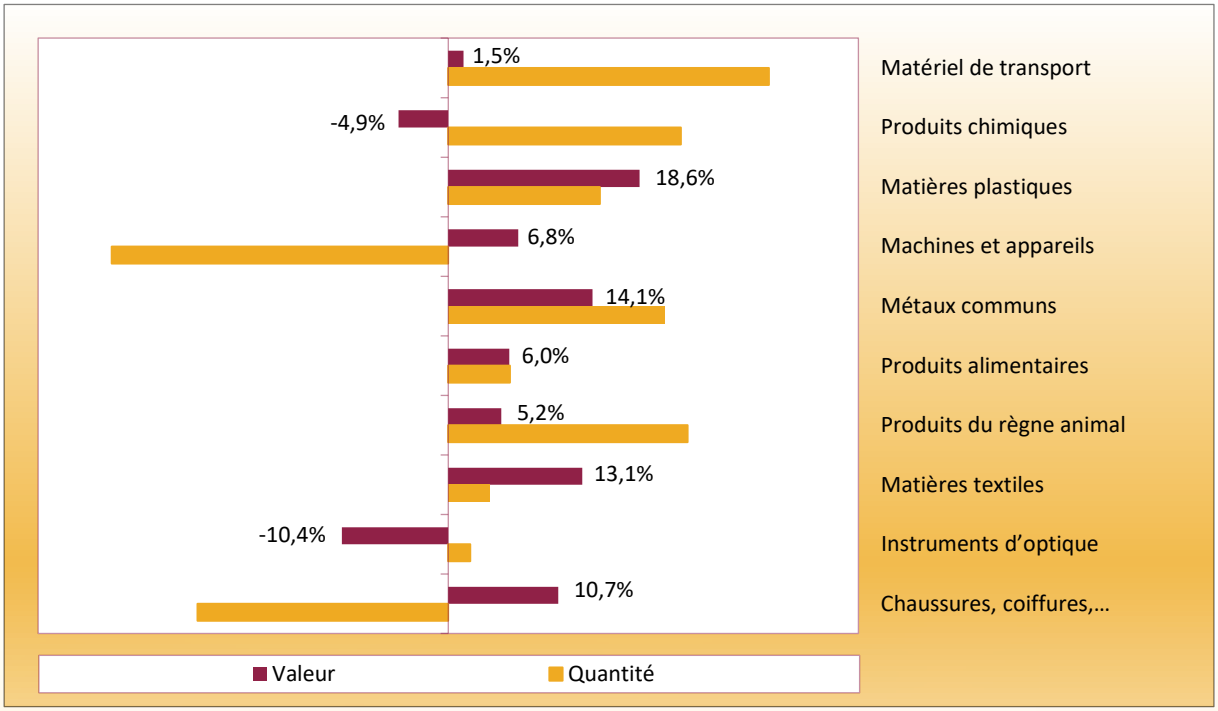

3.1.2 IMPORTATIONS

En 2018, les produits les plus importés en provenance de la Pologne étaient le **matériel de transport**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 347,2 millions de « parties et accessoires de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes », ont représenté 20,3% du total importé en Belgique depuis la Pologne, soit la somme de EUR 955,9 millions.

Les achats de **machines et appareils**, seconde section d'importation depuis la Pologne, s'octroient 20,1%, soit un montant de EUR 949,1 millions. La principale sous-section, les « réacteurs nucléaires, chaudiéres, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils », atteignait EUR 544,7 millions.

Avec une part de 9,5%, les acquisitions de **produits chimiques** ont atteint la somme de EUR 449,3 millions. La sous-section des « produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau » représentait EUR 79,5 millions.

Les **matières plastiques** correspondaient à 8,6% des importations de la Pologne, soit EUR 406,7 millions. Les « matiéres plastiques et ouvrages en ces matiéres **»** ont généré EUR 266,5 millions.

Les acquisitions de **produits divers** totalisaient, quant à elles, EUR 354,9 millions, soit une part de 7,5%. La principale sous-section des « sièges » atteignait EUR 96,2 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **produits alimentaires** (7,4%), **métaux communs** (7,0%), **produits minéraux** (4,3%), **produits du règne animal** (3,3%), **papier et carton** (2,3%), **produits du règne végétal** (2,1%) et **ouvrages en pierres, plâtre, ciment,…** (2,0%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE LA POLOGNE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018

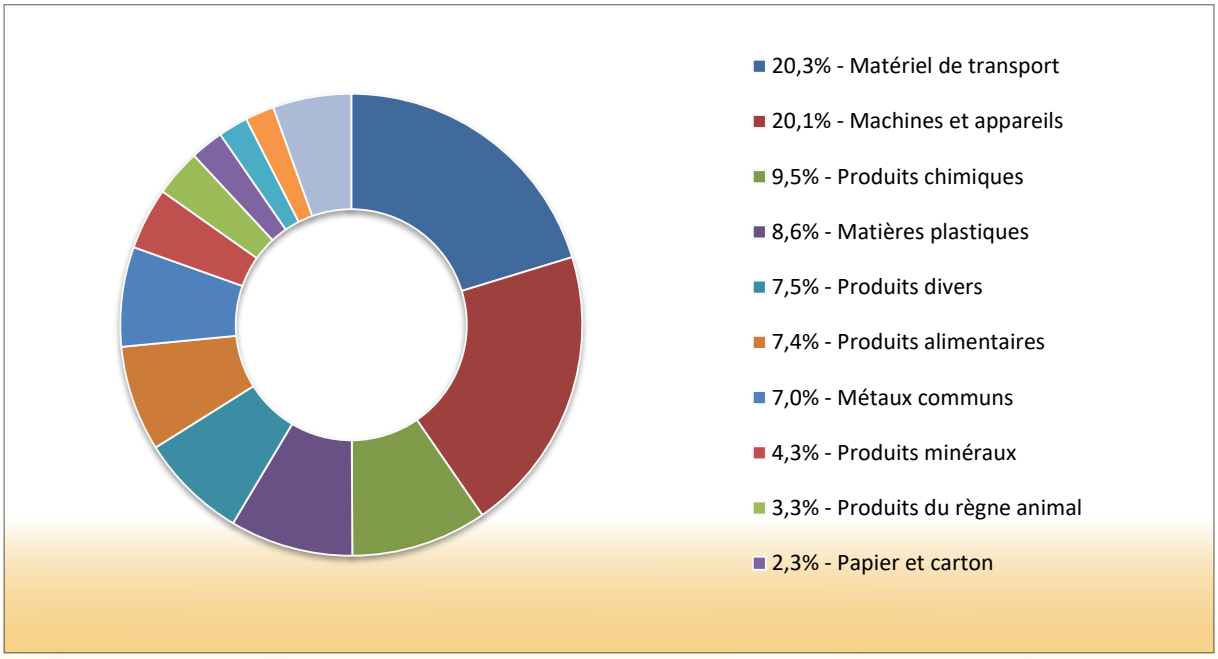

En 2018, les importations d'une seule des douze plus importantes sections étaient en décroissance. Les **produits du règne animal** (-1,5%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Pologne ont le plus régressé en valeur (EUR -2,3 millions) en 2018. Les acquisitions d'« oeufs de volailles domestiques » ont baissé de EUR 6,7 millions.

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance de la Pologne augmenter. Les **machines et appareils** (+22,8%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de la Pologne ont le plus progressé en valeur (EUR +176,1 millions) en 2018. La sous-section des « parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, n.d.a. » a gagné EUR 39,8 millions en un an.

Les **produits minéraux** (+39,4%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +57,8 millions). Les « huiles légères et préparations de pétrole ou de minéraux bitumineux » ont engendré EUR 36,1 millions supplémentaires d'acquisitions en Pologne.

Le **matériel de transport** (+6,0%) est la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +53,9 millions). La sous-section des « véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes » a rapporté EUR 70,7 millions de plus d'achats en Pologne en 2018.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **produits divers** (+12,2%), **matières plastiques** (+8,4%), **produits alimentaires** (+6,5%), **papier et carton** (+14,1%), **métaux communs** (+3,0%), **ouvrages en pierres, plâtre, ciment,…** (+3,6%) et **produits chimiques** (+0,7%).

Les importations totales belges de marchandises en provenance de la Pologne ont augmenté de 9,7% en 2018. Les **machines et appareils** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA POLOGNE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018

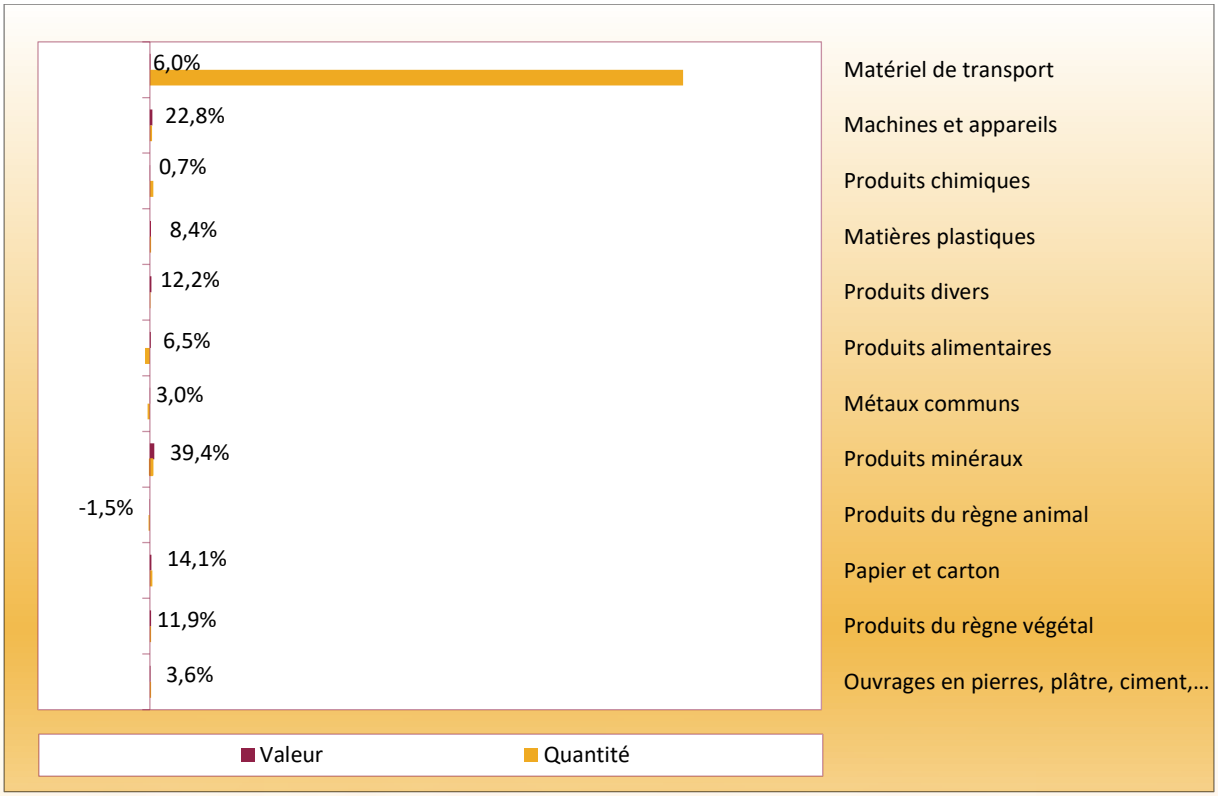

3.1.3 Évolution de la balance des biens à l'issue des 3 premiers mois de 2019

Exportations

Les **exportations** belges à destination de la Pologne se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2019 à EUR 2.118,7 millions, soit un recul de 1,4% en comparaison avec 2018 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section du **matériel de transport** a pris la première place avec EUR 365,8 millions, soit une part de 17,3%. Les exportations de ce groupe de produits ont reculé de 2,5% en un an.

Avec EUR 354,2 millions, les **produits chimiques** ont occupé la deuxième place avec une part de 16,7%. Les exportations de ce groupe de produits ont reculé de 1,5%.

Avec EUR 336,7 millions, les **matières plastiques** ont complété le top 3. Ayant reculé de 0,0%, les ventes de cette section ont représenté une part de 15,9%.

Importations

Selon les données disponibles pour 2019 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance de la Pologne se sont chiffrées à EUR 1.272,7 millions, soit un progrès de 8,7% en comparaison avec 2018 (même période).

La section des **machines et appareils** prend la première place avec une part de 24,5%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 311,4 millions, soit un bond de 41,4%.

La section du **matériel de transport** a occupé la deuxième place avec une part de 21,2%. Les importations de ce groupe de produits ont atteint EUR 269,3 millions, soit un progrès de 9,3% comparativement à 2018 (3 premiers mois).

Les **matières plastiques** ont complété le top 3 avec une part de 8,0%. Les achats de cette section ont reculé de 4,3% et se sont chiffrés à EUR 101,8 millions.

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2018, les **exportations** belges de services à destination de Pologne se sont chiffrées à **EUR 887,1 millions**. La Pologne s'est classée **18e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers la Pologne ont reculé de 2,3% en 2018 par rapport à 2017 et ont représenté 0,8% des exportations totales belges de services.

Les **importations** belges de services en provenance de la Pologne se sont élevées à **EUR 1.829,6 millions** en 2018, soit un progrès de 8,8% par rapport à 2017. La Pologne a été, en 2018, le **11e fournisseur** de services de la Belgique et ses ventes à destination de notre pays ont compté pour 1,7% des importations totales belges de services.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec la Pologne **de 2016 à 2018**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LA POLOGNE

En millions d'EUR	2016	2017	2018
Exportations	906,6	908,2	887,1
Importations	1.522,1	1.681,6	1.829,6
Balance commerciale	-615,5	-773,4	-942,5
Exportations : variation en %	6,4	0,2	-2,3
Importations : variation en %	21,3	10,5	8,8

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et la Pologne** est traditionnellement déficitaire en défaveur de notre pays.

En 2016, elle affichait un déficit chiffré à EUR 615,5 millions. En 2017, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 773,4 millions.

En 2018, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 942,5 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et la Pologne était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 255,7 millions et une part de 28,8%. Ce résultat représente une diminution de 20,5% par rapport à 2017.

Avec une part de 21,6% et un montant de EUR 191,7 millions, les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », se sont attribué la 2e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi reculé de 2,9%.

Le **trafic touristique**, qui recouvre essentiellement « les biens et services fournis par une économie aux voyageurs au cours d'un séjour de moins d'un an sur le territoire de cette économie », a occupé la troisième place avec une part de 17,2% des exportations de services vers la Pologne, soit un montant de EUR 152,6 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont progressé de 10,8% en 2018.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (+2,2%) et de la **construction** (+60,4%).

Le secteur des **autres services aux entreprises** est donc le principal acteur de la baisse globale des exportations de services vers la Pologne (-2,3%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA POLOGNE

En millions d'EUR	2017	2018	2018 Part en %	2017/2018 Var. en %
Autres services aux entreprises	321,7	255,7	28,8	-20,5
Communications	197,5	191,7	21,6	-2,9
Trafic touristique	137,7	152,6	17,2	10,8
Transport	138,4	141,4	15,9	2,2
Construction	25,3	40,5	4,6	60,4
Services restants	87,6	105,1	11,8	20,0
Total	**908,2**	**887,1**	**100,0**	**-2,3**

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2018, quatre des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Le **transport** a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 554,3 millions et une part de 30,3%. Ce résultat représente un recul de 4,1% par rapport à 2017.

Les **autres services aux entreprises** et la **construction** se sont partagé la 2e et la 3e place du classement avec des parts respectives de 27,7% et 8,2%. Les importations de la section des **autres services aux entreprises** ont généré EUR 507,6 millions, soit un progrès de 8,5%, et celles de la **construction** EUR 150,0 millions, soit une augmentation de 0,7%.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **services de production** (+246,6%) et des **communications** (+0,4%).

Le secteur des **services** de production a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis la Pologne (+8,8%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA POLOGNE

En millions d'EUR	2017	2018	2018 Part en %	2017/2018 Var. en %
Transport	578,0	554,3	30,3	-4,1
Autres services aux entreprises	467,9	507,6	27,7	8,5
Construction	149,0	150,0	8,2	0,7
Services de production	43,0	149,2	8,2	246,6
Communications	147,6	148,1	8,1	0,4
Services restants	296,1	320,5	17,5	8,2
Total	**1.681,6**	**1.829,6**	**100,0**	**8,8**

3.2.3 Évolution de la balance des services à l'issue des 3 premiers mois de 2019

Exportations

Les **exportations** belges à destination de la Pologne se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2019 à EUR 218,9 millions, soit une augmentation de 1,5% en comparaison avec 2018 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **communications** a pris la première place avec EUR 58,2 millions, soit une part de 26,6%. Les exportations de ce groupe de produits ont bondi de 29,1% en un an.

Avec EUR 54,8 millions, les **autres services aux entreprises** ont occupé la deuxième place avec une part de 25,0%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 10,9%.

Avec EUR 35,6 millions, le **trafic touristique** a complété le top 3. Ayant reculé de 1,8%, les ventes de cette section ont représenté une part de 16,3%.

Importations

Selon les données disponibles pour 2019 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance de la Pologne se sont chiffrées à EUR 463,8 millions, soit un progrès de 6,9% en comparaison avec 2018 (même période).

La section du **transport** prend la première place avec une part de 30,2%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 139,9 millions, soit une augmentation de 3,9%.

La section des **autres services aux entreprises** a occupé la deuxième place avec une part de 27,7%. Les importations de ce groupe de services se sont chiffrées à EUR 128,4 millions, soit une augmentation de 4,4% comparativement à 2018 (3 premiers mois).

Les **services de production** ont complété le top 3 avec une part de 12,1%. Les achats de cette section ont augmenté de 75,2% et se sont chiffrés à EUR 56,0 millions.

4 Quelques indicateurs économiques de la Pologne

Principaux indicateurs (2017 - estimations)	
PIB aux prix du marché	USD 524,8 milliards
Taux de croissance du PIB	4,7%
Inflation	0,2%
Exportations de biens (FOB)	USD 224,6 milliards
Importations de biens (FOB)	USD 223,8 milliards
Balance commerciale	USD 0,8 milliard
Population	38,4 millions
Principaux clients : en % du total (2017)	
Allemagne	27,4
République tchèque	6,4
Royaume-Uni	6,4
Principaux fournisseurs : en % du total (2017)	
Allemagne	27,9
Chine	8,0
Russie	6,4
Principaux produits exportés	
Machines et équipement de transport	
Produits manufacturés intermédiaires	
Divers produits manufacturés	
Principaux produits importés	
Machines et équipement de transport	
Biens manufacturés intermédiaires	
Produits chimiques	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte.

Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2010, ce même produit avait une valeur de EUR 109,1 en 2017. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2010, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 110,1 en 2017.

TABLEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2000	84,9	81,9
2001	86,4	83,1
2002	86,1	81,7
2003	85,1	80,8
2004	86,3	82,9
2005	90,9	88,6
2006	94,3	92,7
2007	96,6	93,8
2008	100,4	100,4
2009	93,8	92,0
2010	100,0	100,0
2011	106,8	109,1
2012	109,4	112,9
2013	108,8	111,8
2014	107,5	109,8
2015	106,9	108,1
2016	104,0	103,9
2017	109,1	110,1

6 Sources

Banque mondiale — www.worldbank.org

Banque Nationale de Belgique — www.bnb.be

Credendo Group — www.credendogroup.com

CIA World factbook — www.cia.gov

Direction générale commerce, Commission européenne — http://ec.europa.eu/trade

Eurostat, Commission européenne — http://ec.europa.eu/eurostat

Organisation mondiale du commerce — www.wto.org

7 Contacts

Service statistiques

Christelle Charlier
Directeur
☎ +32 2 206 35 78
✉ christelle.charlier@abh-ace.be

Cédric Cludts
Assistant Statistiques
☎ +32 2 206 35 64
✉ cedric.cludts@abh-ace.be

Dennis Gijsbrechts
Gestionnaire Statistiques
☎ +32 2 206 35 73
✉ dennis.gijsbrechts@abh-ace.be

Date de publication: Septembre 2019
Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost
Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Agence pour le
Commerce extérieur

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be

Imprimé sur du papier certifié FSC & PEFC .